

Maen Roch, mag

LE MAGAZINE DES BRIÇOIS ET DES STÉPHANAIS

PÊLE-MÊLE
ÇA BOUGE EN VILLE !
TOUS SOLIDAIRES
LA VIE ENSEMBLE
COMMENT FAUT-IL FAIRE ?
HÔTEL DE VILLE
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE
LES ASSOCIATIONS EN ACTION
BOUILLON DE CULTURE
AGISSONS DURABLE
TOUT SUR PLACE



DOSSIER
Hôtel de ville

P.10-11





Quelques évènements ont marqué ce premier trimestre 2019.

En janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux, avec une assistance nombreuse, un moment d'échanges et de convivialité. À cette occasion, deux responsables d'association ont été mis à l'honneur, Monsieur Joseph Pommereul pour la chorale du Coglais et Monsieur Gérard Lamort pour le CycloClub Stéphanois.

Le samedi 2 février, l'inauguration de l'Hôtel de Ville, l'aboutissement d'un projet initié dès 2009. Le même jour, la commune de Maen Roch a renouvelé son engagement de « Point Relais Europe » avec la Maison de l'Europe de Rennes en présence de Madame Jeanne Françoise Hutin, sa présidente. Début mars, plus de 180 convives de nos deux communes historiques se

sont retrouvés à l'espace Adonis pour le rendez-vous annuel du repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Dans ce numéro 9 du Roch Mag', vous trouverez de nombreuses informations. Vous avez aussi à votre disposition le site internet de la commune www.maenroch.fr et la page Facebook. Bonne lecture.

Louis Dubreil, Maire de Saint-Brice-en-Coglès et de Maen Roch

Luc Garnier, Maire délégué de Saint-Étienne-en-Coglès

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE	3
ÇA BOUGE EN VILLE !	4-5
TOUS SOLIDAIRES	6
LA VIE ENSEMBLE	7
COMMENT FAUT-IL FAIRE ?	8-9
BILAN EXPOSITION 14-18	10
DOSSIER : HÔTEL DE VILLE.....	11
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE	12-13
LES ASSOCIATIONS EN ACTION	14
BOUILLON DE CULTURE	15
AGISSONS DURABLE	16-17
TOUT SUR PLACE	16

Maen Roch Mag' est tiré à 2500 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gracieusement aux Maenroquois.

Directeurs de la publication : Louis Dubreil, Maire et Luc Garnier, Maire délégué

Conception et mise en page : LatituDe-b en collaboration avec la commission municipale Communication

Crédits photos : Mairie de Maen Roch et associations citées

Impression : Imprimerie Labbé, Lécousse - Fougères



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Maen Roch

1 place de l'Europe
Saint-Brice-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 61 04

Ouverture au public :

Lundi et mercredi : 13h30-17h30

Mardi, jeudi et vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h (fermé les samedis de juillet et août)

Mairie Annexe

8 place de l'église
Saint-Étienne-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 63 20

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi :

8h30-12h30

Courriel :

mairie@maenroch.fr
www.maenroch.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères (bac marron)

Saint-Brice : le mercredi matin

Saint-Étienne : le jeudi matin

Tri sélectif (sac jaune)

Le mardi matin sur les deux communes

Déchèterie de Saint-Brice-en-Coglès

(ne pas oublier de se munir de la carte d'accès)

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

Horaires d'été à partir du 1^{er} mars : 9h-12h / 14h-18h

Horaires d'hiver à partir du 1^{er} novembre : 9h30-12h / 14h-17h30

PÊLE-MÊLE

COURSE DU 3 MARS

organisée dans le bois de la Croix Madame par des élèves de Terminale du lycée Notre Dame des Marais de Fougères.



OPEN DE BILLARD RÉGIONAL des 15, 16 et 17 mars



Courses cyclistes du 17 mars



FOIRE DE PRINTEMPS

Dimanche 17 mars, comme chaque année, les forains et ambulants étaient au rendez-vous.



RÉUNION CITOYENNE

Vendredi 15 mars, une trentaine de personnes s'est réunie à l'Espace Adonis pour le dernier Grand débat sur les thématiques Services publics, transition écologique et des patrimoines ruraux.



L'EXPOSITION SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE s'est terminée par une nocturne costumée et dansante à l'occasion du Marché de Noël. Une réussite avec plus de 1600 visiteurs !



La cérémonie des vœux 2019 a fait salle comble



Deux responsables d'association ont été mis à l'honneur, Monsieur Joseph Pommereul pour la chorale du Coglais et Monsieur Gérard Lamort pour le CycloClub Stéphanois.



POINTS TRAVAUX

À SAINT-BRICE

- **Chemin des Bois** : le chantier pour l'assainissement va se terminer courant mars avec un peu de retard dû au mauvais temps. Cette extension pourra profiter à de futures habitations.

À SAINT-ÉTIENNE

- **Salle de Loisirs** : Alors que les travaux touchent à leur fin, quel nom portera-t-elle ? Vous êtes invités à déposer vos suggestions en mairie ou par email au plus tard le 30 avril. Celles-ci devront avoir un lien avec la confection, activité initiale du bâtiment.



- **Rue du Parc** : L'effacement des réseaux EDF et téléphone est terminé. L'éclairage public est maintenant assuré par des LED

Rue Charles de Gaulle, place de l'Église, rue du Verger : URGENT Assainissement Travaux de mise en séparatif EP/EU (Eaux Pluviales - Eaux Usées)

Les travaux d'aménagement du centre-bourg vont débuter dans les prochains mois. Habitants de la rue Charles de Gaulle, de la place de l'Église, de la rue du Verger, vous devez vous mettre en conformité au plus vite. Vous devez informer la mairie lors de ces travaux. Les services techniques communaux viendront constater la conformité des raccordements à compter du 15 avril 2019.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie.

Urbanisme

- **L'abris-bus de l'arrêt** de la gare a été remplacé et reculé afin d'assurer une meilleure sécurité aux usagers.



- **Des boules de granit** ont été installées sur le trottoir à l'angle de la rue de la gare et du boulevard Leclerc afin d'empêcher le stationnement « sauvage ».



- **Parking Maurice Carême** : Les barrières de protection des piétons ont été posées.



Piste BMX : projet initié par le CME et CMJ et validé par le conseil municipal en 2018, il verra finalement le jour dans les prochains mois, rue des rochers, à côté du terrain annexe.

Départ en retraite

Didier Brionne

Vendredi 8 mars 2019, Didier Brionne, entouré de ses proches, de ses collègues et du conseil municipal a officiellement pris sa retraite après 30 ans passés au service de la commune et de la population en qualité de garde champêtre et ASVP. Après une carrière professionnelle débutée en 1975 comme plâtrier carreleur, Didier intègre les services de la commune de Saint-Brice-en-Coglès en octobre 1989, comme agent de surveillance de la voie publique. Bien connu de la population par sa fonction, au contact du



quotidien des habitants (marché, foires, stationnement, états des lieux, cérémonies funéraires etc.), il est en retraite depuis le 1^{er} mars et est remplacé par Loïc Bernard.

5



Loïc Bernard

Loïc a rejoint la commune de Maen Roch en juin 2001.

Initialement affecté aux espaces verts, il a ensuite remplacé Didier BRIONNE sur le poste d'ASVP. Ce remplacement ayant donné entière satisfaction et en prévision du départ à venir de Didier Brionne, Loïc s'est engagé dans cette fonction d'ASVP. Assermenté depuis janvier 2018, il est désormais ASVP à plein temps pour la commune de Maen Roch.

Thierry Masson

Thierry Masson a rejoint l'équipe technique le 15 février 2019. Son arrivée vient pallier le départ de Laurent Godefroy. Thierry est titulaire d'un CAP de menuiserie et d'ébénisterie. Après une première carrière dans la fabrication et la pose de cuisines et autres mobiliers, Thierry a souhaité rejoindre l'équipe des Services Techniques Municipaux afin d'étoffer ses compétences professionnelles.

Cet agent polyvalent assistera notamment Loïc Bernard dans les tâches d'ASVP.



Les saisonniers de l'été 2019

Comme chaque été, 6 jeunes maenroquois viendront étoffer l'équipe des services techniques municipaux.

Il s'agit de Flavie Thébault, Baptiste Gautier, Gwénaëlle Bertin, Gautier Poitel, Clémence Forget et Aurélia Busnel.



TOUS SOLIDAIRES

Signature de la convention de partenariat « Ambassadonneur »

du 14 janvier 2019 à la mairie de Maen Roch – Saint-Brice-en-Coglès



De gauche à droite, M. DUBOIS Dominique de l'EFS, responsable départemental des prélèvements, M. le Maire, M. DUPONT, Président de l'Union Départementale
 Au deuxième rang de gauche à droite : M^{me} GUÉRINEL Jeannine, secrétaire de l'Amicale, M. le Maire délégué, M. BELLOIR Daniel, Président de l'Amicale des Donneurs de sang, et M. GUÉRINEL André, trésorier.

La Commune de Maen Roch a signé une convention avec l'Établissement Français du Sang et l'Union Départementale des associations de donneurs, pour renforcer son soutien aux collectes organisées localement par l'Amicale. La Commune s'engage à faciliter la pose des banderoles, l'affichage, la mise à disposition des salles, avant une collecte. L'information avant collecte est indispensable pour mobiliser les donneurs

et inciter les concitoyens à donner leur sang. 600 dons sont nécessaires par jour – **n'hésitez pas à donner et à renouveler votre don** – un don c'est bien, deux et plus de deux c'est encore mieux.

Prochaine collecte le mardi 11 juin
 Espace Adonis

Président D. Belloir 02 99 99 53 28
 adsbstbrice@orange.fr

Assemblée générale le 14 juin 2019

Le Repas CCAS du 3 mars 2019 a réuni 165 personnes et 22 doyens.



Madame BAZIN Marie née JANVIER a fêté ses 100 printemps !

La commune de Maen Roch a eu la joie de célébrer l'anniversaire des 100 ans de Madame BAZIN Marie domiciliée à Saint-Brice-en-Coglès au lieu-dit « La Basse Chaîne ». Le 15 décembre 2018, le Maire et quelques membres du CCAS sont venus la féliciter.

Madame BAZIN Marie, née JANVIER, a vu le jour le 18 novembre 1918 à Coglès, au lieu-dit « Le Petit Gué », ferme que ses parents ont quittée lorsqu'elle avait six mois pour s'installer à Saint-Marc le Blanc. Écolière de 6 ans jusqu'à l'âge de 13 ans, elle a ensuite exercé le métier d'agricultrice et connu les nombreuses tâches s'y rapportant (soin des animaux dans les écuries, travaux dans les champs,

les récoltes de blé, travaux ménagers...)

Madame BAZIN Marie est revenue à Saint-Brice-en-Coglès au lieu-dit « La Denière » à l'âge de 11 ans. C'est donc dans cette ferme qu'elle a rencontré son époux, Gustave BAZIN, un copain de ses frères. Ils se sont mariés le 9 avril 1946 à Saint-Brice-en-Coglès et se sont installés au lieu-dit « Le Pommier ».

De cette union sont nées Nicole et Martine.

C'est en 1965 que la famille est arrivée au lieu-dit « La Basse Chaîne ».

Depuis 1983, Madame BAZIN vit une retraite bien méritée. Il faut ajouter que Madame BAZIN a toujours été une femme d'extérieur.



Centre hospitalier des Marches de Bretagne

Vincent MOREL est depuis novembre le directeur délégué du centre hospitalier des Marches de Bretagne. L'établissement regroupe les hôpitaux et Ehpad d'Antrain et de Maen Roch, l'Ehpad et le foyer de vie de Tremblay et l'Ehpad de Saint-Georges de Reintembault.



Un large éventail d'activités qui touche à la médecine et aux soins de suite et de réadaptation, à l'hébergement de personnes âgées, aux soins infirmiers à domicile, à l'accompagnement Alzheimer et psychiatrique.

OCITO

Présent sur le territoire depuis plus de 30 ans, OCITO est une structure de l'insertion par l'activité économique.

Notre mission première est de mettre du personnel chez les particuliers, dans les entreprises, les collectivités et les associations. Notre deuxième mission est d'assurer le suivi et l'accompagnement de nos salariés.

Acteur du développement économique, social et professionnel du territoire, pour découvrir nos actualités, nos offres d'emplois et nos prestations nous vous invitons à visiter notre site internet : www.association-ocito.com

Pour toutes demandes, nous contacter au 02-99-98-67-54 ou ocito@wanadoo.fr

Recensement démographique

Chiffres de la population au 1^{er} janvier 2019 :

Population municipale : **4 779**

Population comptée à part : **110**

Population totale : **4 889**

Commune	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
Saint-Etienne-en-Coglès	1 795	48	1 843
Saint-Brice-en-Coglès	2 984	62	3 046

COMMENT FAUT-IL FAIRE ?

Timbre fiscal

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le timbre fiscal papier est supprimé en métropole.

Le timbre **fiscal** est désormais électronique pour la délivrance d'un passeport, du permis bateau, des titres pour les étrangers et des attestations d'accueil, la naturalisation, le renouvellement de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cas de perte ou de vol.

Le timbre fiscal électronique peut être acheté sur le site timbres.impots.gouv.fr ou auprès d'un buraliste équipé de l'application « Point de vente agréé ».

Le remboursement d'un timbre électronique acheté il y a moins d'un an, s'effectue sur le site timbres.impots.gouv.fr.

Le timbre **amende** continue à être vendu sous format papier pour permettre le paiement des contraventions quand elles sont établies sur les carnets à souche de verbalisation.

Demande de certificat qualité de l'air

Les demandes de certificat qualité de l'air pour les véhicules enregistrés en France sont possibles sur le site www.certificat-air.gouv.fr avec un paiement par carte bancaire.

Il est également possible de demander son certificat qualité de l'air par courrier. Le formulaire est à remplir :

https://certificat-air.gouv.fr/docs/CQA_Formulaire_demande_courrier.pdf

Il faut remplir un formulaire et joindre un chèque par véhicule.

Le paiement se fait uniquement par chèque ou mandat postal, à l'ordre de : « Imprimerie Nationale SA ». Le formulaire et le chèque doivent être envoyés à :

Service de délivrance des certificats qualité de l'air
BP 50637 - 59506 DOUAI Cedex

8

VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr
- 2 Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- 4 Cliquez sur « Mon espace véhicule »
- 5 Effectuez votre demande d'immatriculation
- 6 Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

1 Rendez vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.fr

2 Choisissez le type de demande de permis de conduire

3 Connectez-vous à votre espace ANTS

4 Cliquez sur « Mon espace conducteur »

5 Effectuez votre demande de permis de conduire

6 Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

Service d'Interrogation de situation électorale (ISE)

Le répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1^{er} août 2016 est ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019. Son contenu est désormais stabilisé et une très grande majorité de communes dialogue avec ce répertoire quotidiennement.

Cette situation permet désormais l'ouverture de la téléprocédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale (ISE). Ainsi, depuis le lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut accéder à ce service sur le site service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Application participative KiCapte

Le Département propose de télécharger une nouvelle application pour mesurer la qualité de sa connexion mobile. L'objectif est de contribuer à identifier et résorber les zones blanches en Ile-et-Vilaine. Baptisée KiCapte, cette application est téléchargeable gratuitement sur smartphone.

UNE APPLI PARTICIPATIVE

Dites-nous KiCapte

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER LA COUVERTURE MOBILE DU DÉPARTEMENT EN TÉLÉCHARGEANT L'APPLICATION KICAPTE

- **Mesurez** la qualité de votre réseau mobile partout en Ile-et-Vilaine.
- **Identifiez** les zones où la couverture mobile est à améliorer en priorité.

Le Département pourra les signaler aux opérateurs.

Plus d'infos sur : www.ille-et-vilaine.fr

KiCapte est une application gratuite du Département disponible sur App Store et Google Play.

Rénobatys : le guichet unique pour accompagner les ménages et simplifier le parcours de la rénovation

EST-CE QUE JE PEUX AVOIR DES AIDES FINANCIÈRES SI JE FAIS DES TRAVAUX?

J'AIMERAI RÉDUIRE MA FACTURE DE CHAUFFAGE, COMMENT FAIRE?

J'AIMERAI ACHETER CETTE MAISON ET LA RÉNOVER, COMMENT CHIFFRER LES TRAVAUX?

SIMPLIFIEZ VOTRE RENOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PAYS DE FOUGÈRES

Les conseillers RENOBATYS vous renseignent de façon neutre et objective sur :

- les aides financières pour vos travaux
- le bilan énergétique de votre logement
- le choix et le coût des travaux
- les économies d'énergie envisagées

Prenez rdv avec un conseiller

02 90 80 20 00

RENOBATYS
36 rue de Nantes
35300 FOUGÈRES
Tel. : 02 90 80 20 00
www.renobatys.fr

MISSION DE SERVICE PUBLIC ET D'INTERET COLLECTIF

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION
Communauté de Communes de Bretagne
RENOBATYS

Changements de fréquences de la TNT

Depuis le 26 mars 2019, la commune de Maen Roch est concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Un module d'auto-diagnostic est disponible sur le site www.recevoirlatnt.fr permettant aux téléspectateurs de connaître précisément la date

des réaménagements sur la commune. Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Inauguration de l'Hôtel de Ville



Après 30 mois de travaux et 115 réunions de chantier, l'Hôtel de Ville a retrouvé une nouvelle jeunesse. La réalisation de ce bâtiment a été une belle aventure pour les élus qui ont suivi ce projet.

10

L'inauguration a eu lieu le 02 février dernier en présence, entre autres, de M. Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental, de M. Thierry Benoît, député, de M. Richard-Daniel Boisson, sous-préfet, de M^{me} Jeanne-Françoise Hutin, présidente de la Maison de l'Europe de Rennes, d'une délégation de Dopiewo ville jumelle polonaise, (la délégation de Karlstadt s'était excusée), de nombreux élu.e.s et agents maenroquois, d'élu.e.s communautaires, départementaux et régionaux. Les associations étaient, elles aussi bien représentées.



Visite guidée de l'Hôtel de Ville.



Le ruban a été coupé.

Après une visite guidée agrémentée par Pierre, Tom, Sara, Audrey et leur professeur Nicolas de Coglais Musique Jeanne Morel, le ruban tricolore a été coupé par M. Louis Dubreil entouré par M. Luc Garnier et les principaux partenaires financiers.



Discours officiels.



Hôtel de Ville



Dévoilement de plaque de la salle Jeanne-Françoise Hutin.

Puis, ponctués par les interventions de La chorale du Coglais dirigée par Gaëtan Louvel, les discours officiels se sont succédé avant le dévoilement de plaque de la salle principale qui porte désormais le nom de Jeanne-Françoise Hutin. Ce fut également l'occasion de signer le renouvellement de la convention avec la Maison de l'Europe et de Haute Bretagne.

À partir de 14h00, les élus se sont relayés tout au long de l'après-midi pour accueillir les visiteurs venus en grand nombre pour les portes ouvertes.



Signature du renouvellement de la convention.



Accueil des visiteurs à l'occasion des portes ouvertes.

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Écoles Jacques Prévert

ÉLÉMENTAIRE

Les classes de CM1/CM2 ont travaillé sur le thème de l'exposition « Saint-Brice Saint-Étienne, deux bourgs dans la Grande Guerre ».

La première classe, après l'étude du monument aux morts, a fait des recherches sur un soldat mort au combat afin de réaliser des lettres en se mettant à la place des poilus.

La deuxième classe a étudié des poèmes et des peintures, les élèves ont comparé l'évolution des points de vue des artistes puis ont travaillé sur l'expressionnisme. Enfin, ils ont réalisé une œuvre plastique sur la dualité guerre et paix.

Toutes les classes de CE et CM ont bénéficié de la visite de l'exposition à la mairie.



12

MATERNELLE

Arts et Poésie



Les élèves de GS travaillent en poésie et en arts visuels à partir de l'ouvrage « Arbres » de Jacques Prévert.

Sarah Bonnery (Ateliers Vagabonds, Montours) intervient auprès d'eux. Au programme : collages, gravures, fabrication de papier. Les élèves écrivent aussi en poésie autour du thème de l'arbre.

À l'issue des séances, chaque élève aura produit son propre livre d'artiste combinant écrits poétiques et illustrations originales.

École Jules Verne

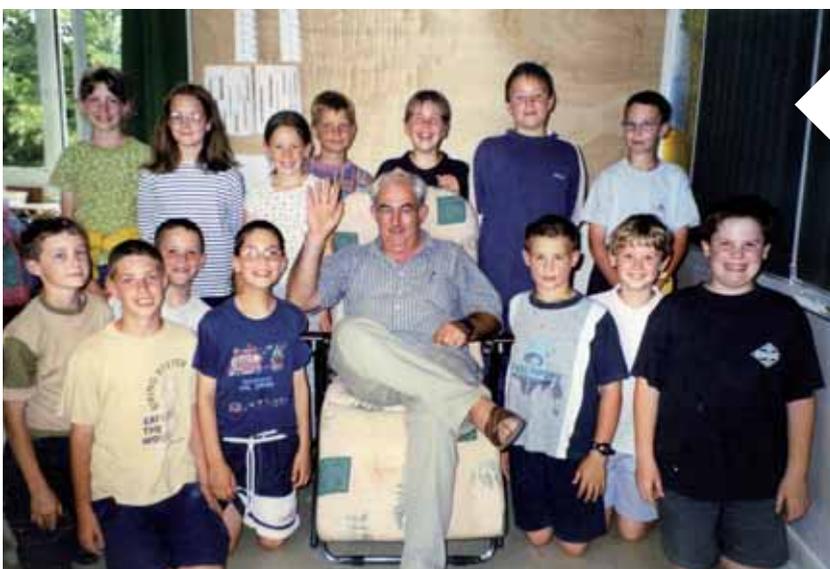
À l'école Jules Verne dans le cadre de leur participation à l'action « Dis moi dix mots », la classe de CE1/CE2 de Mme Lodé a travaillé sur le mot « ARABESQUE » et a produit des œuvres plastiques qui seront exposées à l'Inspection Académique de Rennes.



2019 tout un programme à l'école Saint-François !

Pour l'école Saint-François, l'année 2018 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur avec l'arbre de Noël. Devant près de 500 spectateurs, les élèves nous ont fait voyager dans le temps en nous présentant un magnifique spectacle sur le thème des années 1900, véritable hommage au centenaire largement fêté et abordé sur la commune de Maen Roch en 2018.

2019, retour aux temps modernes, l'école subira un véritable lifting. Des travaux d'envergure sont en cours de réalisation : peinture, éclairage, isolation mais surtout désamiantage et réfection totale des couvertures. Ces travaux se termineront par la création d'un nouveau préau permettant d'abriter élèves, enseignants et parents et de redonner sans aucun doute, une touche contemporaine à l'école.



Hommage

Toute l'école Saint-François tenait à rendre hommage à M. **André Lecène**, directeur émérite de l'école de 1970 à 2001, grande figure de la commune et véritable passionné. Il laisse derrière lui un souvenir impérissable pour beaucoup de Stéphanois et parents d'élèves qui ont pu le côtoyer sur les bancs de l'école ou sur les bords des terrains de football.

Collège Angèle Vannier

Dans le cadre des cours de SVT et EMC sur le développement durable, les élèves de 5A et 5B du collège Angèle Vannier ont visité la déchetterie de Maen Roch.

Cette sortie a été animée par M. Anthony Leblanc qui encadre le projet « **Réduire et valoriser les déchets** » en partenariat avec le SMICTOM. Ils ont pu prendre connaissance des principales filières de déchets et apprendre les différents procédés de recyclage ou destruction. Les élèves vont réaliser des affiches, diaporamas... pour sensibiliser les autres élèves face à la problématique des déchets.



LES ASSOCIATIONS EN ACTION

Cyclo Club Stéphonais



L'année 2019 est une année spéciale pour le Cyclo Club Stéphonais car le club fêtera ses 40 ans.

Plusieurs dates sont à retenir :

- **du 30 mai au 02 juin** : séjour de 4 j. dans le Massif Central
- **9 juin** : courses cyclistes, championnat départemental PASS Cyclisme
- **le samedi 22 juin** (après midi) **et dimanche 23 juin** (matin) : randonnée VTT, Cyclo, Marche
- **25 août** : courses cyclistes finale du challenge du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne»

Le club vous propose de rouler en loisir, route ou VTT et participer aux randonnées organisées. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 06 79 53 03 41 ou encore venir avec votre vélo au club.

Couesnon Marches de Bretagne Sauvetage et Secourisme

Le club Couesnon Marches de Bretagne Sauvetage et Secourisme (CMBSS) est basé à la piscine Coglé'O.

En parallèle des entraînements, le club effectue des formations aux premiers secours (PSC1) sur le secteur de Couesnon Marches de Bretagne.

Ces formations sont gratuites pour les membres du club, pour les associations, 35 € les 7h de cours et 50 € pour les particuliers (le prix peut diminuer en fonction de nombre de participants).

Zumba Brice

L'association ZUMBA BRICE créée en 2013 assure pour la 6^e année des cours de zumba et de zumba strong le jeudi soir
18h45 à 19h45 zumba
19h45 à 20h45 zumba
20h45 à 21h30 zumba strong

Les cours sont assurés par Aurélien, professeur diplômé.

Il reste quelques places à 18h45 et à 20h45
Renseignements sur

<https://zumba-brice.blog4ever.com/>



Pôle artistique et culturel « Angèle Vannier »

Mardi 29 avril : Conférence du chercheur **Bernard Saiag** sur « **Bioéthique et médicament : Peut-on créer un médicament éthique-responsable ?** » à la salle de la Grange de la Maison du Coglais à 20h. Tarif : 2€/Gratuit pour les scolaires et étudiants.

Vendredi 17 mai : Événement « **Une rue, un poète** » avec **Dominique Sampiero**.

Le Pôle poursuit ses actions « Une rue, un poète » en partenariat avec la mairie de Maen Roch en permettant à des lieux publics et rues de prendre le nom d'auteurs et poètes de renom. Cette année c'est le sentier piétonnier entre la route de Romazy et l'école Jacques Prévert de Maen Roch qui prendra le nom de Dominique



Sampiero, auteur, poète et scénariste pour le théâtre et le cinéma, venu en résidence sur le territoire en 2013-2014. À cette occasion l'auteur viendra rencontrer les élèves de l'école maternelle Jacques Prévert.

Mardi 04 juin : Conférence du journaliste et formateur **Denis Pépin** sur « **Jardinez sans pesticides : c'est possible** » à la salle Adonis de Maen Roch à 20h. Tarif : 2€/Gratuit pour les scolaires et étudiants.

Infos : 02 99 18 41 78

poleartistiqueetculturel@gmail.com

15

CES MÉTIERS D'AUTREFOIS

CHRONIQUES DE P. B., SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS

La modiste

« À cette époque, une modiste travaillait à Saint-Étienne, dans le café que sa mère tenait. Cette modiste garnissait les chapeaux à la demande, puis les vendait.

En 1930, les jeunes filles et les femmes portaient toutes des chapeaux. Le dimanche, après la messe, elles se rendaient au café, se glissaient entre les tables et allaient dans une pièce à l'arrière du café, pour choisir un nouveau chapeau. Pour Pâques, elles achetaient un chapeau d'été, souvent confectionné en paille légère. Pour la Toussaint, elles en achetaient un autre, plus sombre, plus lourd, souvent en feutre pour l'hiver. Lors d'un décès, les femmes portaient un chapeau noir ; la modiste attachait un long voile noir transparent qui descendait jusqu'aux reins. Pour la cérémonie, la femme rabattait le voile devant son visage. Lorsqu'elles habitaient en campagne, les femmes venaient au bourg à vélo. Le vent s'engouffrait dans le voile. Il fallait alors l'attacher aux vêtements pour que le chapeau ne s'envole pas ! »

Les cordonniers... coiffeurs

« Trois cordonniers fabriquaient nos chaussures. Elles étaient faites sur mesure. Elles étaient très solides car elles devaient durer longtemps. Deux de ces cordonniers devenaient coiffeurs le samedi et le dimanche matin. En plus de couper les cheveux, ils faisaient office de barbier. À cette époque, beaucoup d'hommes se faisaient raser, et cela une fois par semaine. »

Le jardin partagé de Maen Roch « PRENDS EN DE LA GRAINE »

JARDINAGE AU NATUREL SANS PESTICIDES NI ENGRAIS

16

Le Jardin Partagé reprend ses activités printanières.

Grelinette, campagnole et autres outils adaptés au jardinage au naturel ont rejoint le Jardin ainsi que Jardiniers et Jardinières.

Il nous reste des places pour accueillir de nouvelles personnes sur la parcelle collective ou pour cultiver une parcelle individuelle.

Alors n'hésitez plus. Vous serez accueilli.e par les autres utilisateurs qui partageront leurs expériences et leurs savoirs avec vous dans la convivialité.

Pour nous joindre :

Françoise DUSSART : T. 02 99 95 55 07

Le 15 juin :

- Opération Bienvenue dans mon jardin
- Toute la journée de 10h à 17h avec la participation de la caravane Main Verte

D'autres dates seront données au cours de la saison (bourse aux plantes) et autres. Cela paraîtra dans la presse locale.



Matinée citoyenne

La commune a prévu une matinée citoyenne sur le thème « **Zéro déchets sauvages** » **samedi 25 mai de 10h à 12h**. Rendez-vous à Saint-Brice à l'Espace Adonis et à Saint-Étienne à l'espace Yvon Le Men pour un café d'accueil à 9h30. Le jour J, des sacs de ramassage seront remis aux participants. Il faudra être équipé d'un gilet réfléchissant, de gants et d'une tenue adaptée. La matinée se terminera par un moment convivial autour d'un pot afin de remercier les participants pour leur engagement citoyen.

Pour s'inscrire, des formulaires sont disponibles dans les mairies et sur le site internet de la commune www.maenroch.fr

ZÉRO DÉCHETS



RAPPEL

Pour rappel, les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... **ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8 h à 20 h, les samedis et jours fériés que de 10 h à 19 h et les dimanches que de 10 h à 12 h.**

TOUT SUR PLACE

POMPES FUNÈBRES GUÉRIN

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les Pompes Funèbres Guérin se sont installées à Saint-Brice-en-Coglès, ZA de la Croix Rouge gérées par Monsieur HARDY Nicolas. Cette entreprise familiale de Granville, implantée depuis 1922 et dirigée par Monsieur GUÉRIN Olivier, compte neuf agences et propose les services suivants : Chambre funéraire et salle de cérémonie,



Contrat obsèques, Marbrerie, Accompagnement des familles, Cérémonie civile possible
Permanence de garde : 7j/7j et 24h/24h
Ouverture de l'agence de Saint-Brice-en-Coglès du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
T. 02 99 98 27 00 / Mail : contact@pfguerin.com

18

AGENCE « NOUVELLE DEMEURE »



Vous avez besoin d'une estimation gratuite de votre bien ou d'un conseil pour votre projet de vente ou achat, NOUVELLE DEMEURE vous propose de vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet. Trois mandataires immobiliers, Véronique Maurin, Eliane Lorandel, Loïc Malnoury, actifs sur le marché immobilier du Coglais et pourvus de plusieurs années d'expérience sont à votre écoute.

N'hésitez-pas à les contacter.

Véronique Maurin, T. 06 86 99 88 34

Eliane Lorandel, T. 06 49 00 26 01

Loïc Malnoury, T. 06 98 23 29 83

COCCIMARKET MAEN ROCH, votre Supérette multiservices de proximité



Depuis le 15 Janvier 2019, CocciMarket a changé de propriétaire ! Stéphanie et Benoît Lemerrier se sont lancés dans l'aventure avec la volonté de rendre ce lieu plus convivial, plus chaleureux, plus accessible et de proposer de nouveaux produits.

Désormais vous y retrouvez une large gamme de produits BIO, des produits locaux (Confitures, miel, jus, bières, farine, jambon à la coupe, pains Bio ...), et 18 références de produits en vrac.

Récemment, le magasin est entré dans une démarche anti-gaspillage et a rejoint la communauté « Too Good to Go ». Le principe : proposer des paniers surprises composés d'invendus du jour à tarif réduit pour éviter de jeter.

CocciMarket, 64 Ter rue Charles de Gaulle. T. 02 99 18 45 37

Suivez l'activité de CocciMarket Maen Roch sur Facebook.

Ouvert tous les jours de 8h-12h45 et de 15h-19h30 et le dimanche 8h30-12h30.

CHIRURGIEN-DENTISTE



Depuis le mois de janvier, la maison de santé de Saint-Brice-en-Coglès accueille un cabinet dentaire. Le cabinet est ouvert sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 8h à 19h. Le Chirurgien-dentiste, nouvellement installé, rejoint le Pôle de Santé du Coglais.

www.polesanteducoglais.fr

Son installation dans une zone classée déficitaire par l'Agence Régionale de Santé répond aux difficultés d'accès aux soins dans les régions rurales.



UN MAGNÉTISEUR GUÉRISSEUR

Anthony DECHAPPE, magnétiseur-guérisseur, soigne, soulage différentes pathologies physiques mais, également, psychologiques. Il propose, aussi, une formation sur deux jours pour apprendre les bases du magnétisme et le pratiquer au quotidien.

Il est installé 8, rue Teilhard de Chardin à Saint-Brice-en-Coglès et peut pratiquer à domicile ou à distance sur photo.

T 06 50 03 84 81

www.magnetiseur-guerisseur-rennes.fr

NOUVELLE ENSEIGNE LAMAISON.FR

LaMaison.fr, nouvelle enseigne du réseau de distribution d'Agrial est hissée sur le magasin de Maen Roch (Saint-Brice-en-Coglès) depuis le 20 mars 2019.

Dès l'entrée, un espace de vie « comme à la maison » constitue le point central du magasin : autour d'une table de ferme, les visiteurs peuvent échanger avec un vendeur spécialisé, tandis que « Le coin cuisine » les invite à découvrir les marques et les produits de la Coopérative Agrial.

LaMaison.fr allie le maintien de la proximité physique avec le développement du commerce digital.

T. 02 99 18 56 20

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 18h30

www.agrial.com



DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANNÉE 2018

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le 10 avril 2019.

Pour l'Ille-et-Vilaine :

- > date limite de dépôt de **déclaration papier** : **16 mai 2019 à minuit**
- > date limite de **déclaration en ligne** : **28 mai 2019 à minuit**

Retrouvez tous les services en ligne sur le site **impots.gouv.fr** (gérer mon prélèvement à la source, déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne,...)

PRÉLÈVEMENT DE L'IMPÔT À LA SOURCE
0 809 401 401 Service gratuit * prix appel du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00



AGENDA

Retrouvez l'agenda sur le site www.maenroch.fr
-> rubrique Manifestations

AVRIL 27 Concert de Coglais Musique Jeanne Morel
Espace Adonis

28 Séances de cinéma adaptées
Le Club de Fougères

MAI 08 Rando La Briçoise
Rdv 32 rue de Verdun - Centre Social

12 Kermesse de l'école Anne Boivent
Séances de cinéma adaptées Le Club de Fougères

17 Inauguration du Sentier littéraire
Dominique Sampiero Saint-Brice-en-Coglès

25 Matinée citoyenne (voir page 17)

cettefoisjevote.eu

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller voter, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

705*

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

79*

*Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.toutleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h :

> Saint-Brice-en-Coglès : Hôtel de Ville

> Saint-Étienne-en-Coglès : Salle Yvon Le Men

JUIN 09 Championnat départemental Pass Cycliste
Saint-Étienne-en-Coglès

11 Collecte de sang
Espace Adonis

15 Fête de la Musique : ZIK dans la rue

22 & 23 Rando VTT, cyclo, marche

28 Fête de l'école Groupe scolaire Jacques Prévert
à partir de 18h

30 Fête de l'école Jules Verne
Kermesse de l'école Saint-François